

Le parking de la salle des fêtes bénéficie d'un beau sapin illuminé la nuit mais aussi d'un éclairage par panneaux solaires,



Une partie des élus sur le nouveau parking de la salle des fêtes, juste avant d'aller à la rencontre de nos aînés pour remettre le traditionnel colis de fin d'année

Votre Bulletin municipal

n°306 - Janvier 2023

Chère Arleusienne, Cher Arleusien,
Alors que l'actualité pourrait vite nous faire perdre le moral, il est bien de se remémorer les bons moments de l'année écoulée, toutes les belles choses que nous avons pu vivre ou faire ensemble. La rétrospective que nous préparons en ce moment, nous vous la présenterons lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le **21 janvier 2023, à 17 heures, en la salle des fêtes**, un moment de retrouvailles compte tenu des annulations successives en 2021 et 2022 liées à l'épidémie de la Covid.

A votre arrivée, vous apprécierez le changement avec un parking transformé, des places de stationnement matérialisées, des agréments et plantations, des

éclairages par mâts solaires, mais aussi les nouvelles ouvertures qui donnent un tout autre cachet à notre grande salle. C'est un des nombreux chantiers, comme celui des jardins partagés, que nous terminons en ce moment avec le cofinancement de l'Etat et de Douaisis Agglo. Bien d'autres ont jalonné l'année 2022 et se poursuivront en 2023 car nous n'arrêterons pas en si bon chemin. Avec énergie, nous réussissons à capter les fonds de partenaires à des hauteurs jamais égalées : c'est 1,2 million d'euros de subvention glané en 2021 et autant en 2022, soit l'équivalent de 372 € par habitant alors même que des communes de notre taille dans le département n'en sont qu'à 70 €.

A en en faire tant, certains en viennent à ne pas comprendre qu'on ne puisse pas faire aussi telle ou telle autre chose. L'argent que nous récupérons est affecté et ne peut évidemment être utilisé à faire autre chose. Restons donc patients, en comprenant bien que les temps ne sont pas faciles pour les collectivités. Les mauvaises nouvelles ne sont pas que pour les particuliers. Restons toutefois optimistes, toute la commune bouge et bougera encore en 2023, excellente année 2023 à toutes et tous.



RJ 11

Votre Maire
Bruno Vandeville

Aménagements



Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement du restaurant scolaire avancent. La première phase qui consistait en l'aménagement d'un nouvel espace de préparation des repas à l'avant du bâtiment de la salle **Frédéric Ozanam** touche à sa fin.

En janvier, les entreprises passeront à la reprise de l'ancienne partie qui sera reconditionnée en nouvel espace de prise des repas. Pendant cette deuxième phase de travaux, le restaurant scolaire est délocalisé en la salle des fêtes **Henri Martel**. Pour les plus petits enfants de l'école **Bouly Richard**, un transport par bus sera organisé. Si tout va bien, les enfants retrouveront en septembre le site métamorphosé. A l'entrée, une aire de jeux sera également aménagée.

Le montant de cette seconde phase de travaux s'élève à 494 381 € financée à 65 % par le Département du Nord au titre de l'A.D.V.B. et l'Etat au titre de la D.E.T.R..



Logements



Les travaux de réhabilitation du Forestel touchent à leur fin. Les futurs occupants ont commencé à visiter les lieux pour donner l'ultime accord. Les clés seront remises fin janvier, voire février pour d'autres.



Changement des ouvertures de la salle des fêtes, éclairage solaire et plantations sur le parking



Pose de chalets rue du bias avec un air de ressemblance avec les péniches voisines



Réalisation d'un adouci devant le cabinet de kiné rue de la poste pour faciliter l'entrée



Du côté de l'ancien ehpad, cela bouge enfin; les travaux de gros oeuvre sont enfin engagés.

L'Eau



En quelques chiffres, le Canal Seine Nord Europe, c'est **107** km de canal de Compiègne à Aubencheul-au-Bac, **64** communes des Hauts-de-France traversées, **62** franchissements routiers et ferroviaires, **3** ponts-canaux où la route passera parfois sous le canal, **7** écluses dont une écluse de jonction avec le Canal du Nord. Pour présenter le programme entré en phase travaux, une réunion pilotée par le Société du Canal Seine Nord Europe (SCSNE) s'est, comme nous l'annoncions le mois dernier, tenue au moulin. La profession batelière s'était mobilisée amenant son lot de questions toutes plus intéressantes les unes que les autres et des plus concrètes pour être certain de la réalisation.

Le Fer



Les usagers du train sont nombreux à faire remonter en mairie les difficultés rencontrées lors de leurs déplacements, quand ils ne restent pas coincés en gare. Il n'en fallait pas plus pour que notre maire **Bruno Vandeville** accompagné de son adjoint à la mobilité **Arnaud Glabien** décident de se rendre au comité de desserte TER organisé à Douai. Malheureusement, bien peu d'usagers étaient présents, Monsieur le Maire y voit un abandon des clients, lassés et peut être devenus fatalistes. Si le parking de notre gare n'est désormais plus rempli, il semblerait que la fréquentation ne soit toutefois pas en baisse. A noter que les travaux de régénération des voies, annoncées il y a quelques années, s'engageront en fin d'année 2023 pour un coût de 74 millions d'€uros. Durant le chantier qui s'étalera jusque 2025, le trafic sera interrompu et des liaisons par bus seront mises en place.

Blongios nain

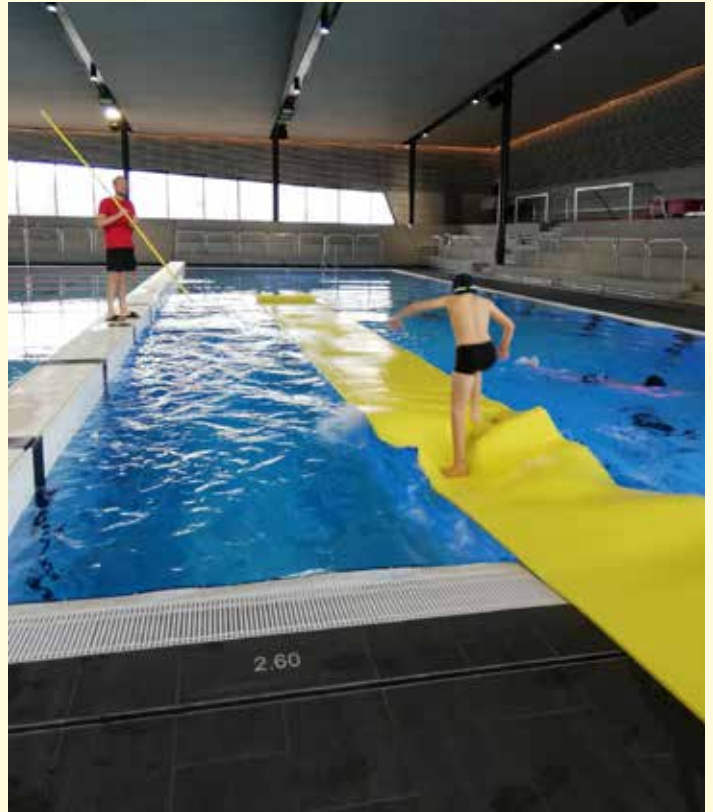


Après nous être arrêtés, le mois dernier, avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), sur les Hirondelles qui investissent le centre-bourg, nous voici propulsés dans nos marais pour en découvrir une autre espèce protégée avec le Groupe ornithologique et naturaliste, association d'étude, de valorisation et de protection de la faune dans ses milieux de vie, agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre régional des Hauts-de-France. Le GON, comme on l'appelle couramment, a dernièrement réalisé des tests sur la pertinence des suivis nautiques pour l'étude du Blongios nain sur notre marais. Cette espèce, le plus petit héron d'Europe, est particulièrement vulnérable et en grand déclin à l'échelle européenne car inféodé à un type de milieu particulier. Son statut dans la région reflète celui des populations nationales, à savoir une baisse régulière de ses effectifs. Aujourd'hui, le Blongios nain se retrouve principalement en Vallée de la Sensée, s'agissant de son bastion pour le Nord et le Pas-de-Calais, et plus particulièrement sur le territoire de la commune d'Arleux. L'objectif de cette étude était de mieux cerner l'importance de ce marais pour la population de Blongios nain de la Vallée de la Sensée et de perfectionner les méthodes de suivi dans une volonté d'exhaustivité et d'amélioration des connaissances. Les résultats sont très prometteurs et permettent de justifier de l'importance de cette zone pour cette espèce migratrice. Pour approfondir, se rendre sur le site : <https://gon.fr/>



En canoë sur le marais, l'étude a été suivie par l'arleusien **Baptiste Boutilleux** justement chargé d'études faunes, au GON.

Vie Ensemble



Malgré les nombreuses mauvaises nouvelles qui s'amoncellent pour les collectivités locales, l'effort pour amener nos enfants à la piscine est maintenu. A la veille des vacances de la Noël, c'était une séance plus ludique pour récompenser les jeunes investis dans la formation pour mieux appréhender le milieu aquatique. Encore une séance pour les CM1 et CM2 de l'école Bouly Richard et ce sera le tour des élèves de l'école François Noël.



Le maintien du séjour ski pour nos jeunes durant les vacances de février, du 11 au 18, est un bel effort puisque la participation des parents ne couvre que la moitié du prix de revient. L'offre plait et nous aurons une vingtaine de nos jeunes envoyée sur les pistes, bien plus que par le passé. La part à charge pour la commune grimpe de ce fait mais, comme monsieur le Maire le dit à l'occasion d'une réunion de présentation, tous les enfants volontaires pourront partir.



Le père Noël nous a fait l'honneur de l'un de ses premiers déplacements le samedi de notre marché de Noël. Pour l'occasion, la mairie s'est enflammée pour le plus grand plaisir des petits et des grands. De l'avis de tous, c'était une réussite. Reste à savoir à quel endroit il nous donnera rendez-vous l'an prochain, après l'église en 2021 et la mairie en 2022.



Papa Noël est aussi venu dans chacune de nos écoles, amenant aux enfants de nombreuses surprises.

A la veille de vacances de la Noël, un spectacle de grande qualité fut offert aux enfants de nos deux écoles, une version de Pinocchio qui a enchanté petits et grands. A la sortie, la traditionnelle coquille et les chocolats leur ont été remis.



A nous aussi de dire merci, à nos aînés pour l'accueil qu'ils nous réservent chaque année...



A l'occasion de la Ste Barbe, patronne des Sapeurs-Pompiers, trois personnes furent mises à l'honneur, l'adjudant **Eric Lacoustasse**, le Sergent **Christian Maronnier** et le sapeur de 1^{ère} classe **Jean-Michel Havet**, qui ont tous les trois fait valoir leur droit à une méritée bien retraite. La commune renouvelle ses remerciements pour leur disponibilité à toujours servir les autres.



Le Téléthon a été marqué par des animations fortes portées par le **BMX Club** (compétitions et ventes diverses au club, bénéfice 845 €), l'**Olympique Sensée** (rencontre avec le Douai Foot Fauteuil, projection d'un match de l'équipe de France, bénéfice : 947€), les **Amis du Parcours** (dégustation de Beaujolais, bénéfice : 300 €)... Au moment de l'envoi en impression, la collecte s'élevait à **2 678,66 €**, soit 300 € de plus que l'an dernier. Merci à tous pour la belle mobilisation.

Etat Civil

La municipalité renouvelle ses condoléances aux familles endeuillées



Jean-Claude CHRISTIAENS
le 30 novembre 2022

Christian HERBO
le 6 décembre 2022

Bernard DORDAIN
le 10 décembre 2022

Sébastien LEPERCQ
le 13 décembre 2022

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux nés



Alessya LEROY
le 26 novembre 2022

TRIBUNES



Groupe majoritaire

Les fins d'année civile sont des occasions de sympathiques moments de partage qui nous réunissent les uns et les autres. A cette période, rien n'est plus agréable que les sourires de nos enfants émerveillés par le père Noël qu'ils saluent par exemple après sa descente de la mairie ou encore les applaudissements après le spectacle de Pinocchio offert dans le cadre des festivités de fin d'année. Etre élu, c'est partager des moments de tristesse, et il y en a eu aussi en 2022, mais aussi d'autres plus chaleureux, bien heureusement. En 2023, vous pourrez compter sur notre groupe pour être à vos côtés, pour avancer avec vous et rendre notre belle commune d'Arleux encore plus agréable à vivre.



Marius Blondel était un cordonnier bien connu à Corbehem. Après avoir sillonné les marchés autour de Faumont, il ouvre sa boutique avec sa femme **Nicole** à Corbehem rue de la gare en 1958 ; peu de temps après sa retraite en 1998, la boutique ferme. Son deuxième magasin d'Arleux, ouvert en 1982, perdure toujours et encore, avec une longévité qui est de ce fait battue. S'il était encore parmi nous, Marius serait fier de sa belle-fille **Maryline** qui perpétue depuis 40 ans la tradition en accueillant sa clientèle avec sourire et gentillesse au 8 rue Georges Lefebvre. Pour fêter cela comme il se doit, un concours de dessins auquel de nombreux jeunes se sont pliés avec de belles productions et une tombola géante avec 40 lots pour fêter ses 40 ans furent organisés. Les prix ont été remis lors d'une sympathique cérémonie tenue en la salle des fêtes. **Maryline** n'était alors pas seule, accompagnée de son mari **Pascal** et de sa fille **Stéphanie**, par ailleurs conseillère municipale, mais aussi du chien de la famille **Oggy**. Dans l'assistance, **Carole Hennebique** était présente, elle avait accompagné Maryline pendant de très nombreuses années. L'émotion était palpable pour Maryline qui est, comme elle l'avouera, bien plus à l'aise pour plaisanter que pour tenir un discours. Ce qu'elle devait dire était écrit sur le papier mais c'est dans l'improvisation que cela s'est plutôt tenu. Les élus du Conseil municipal avaient répondu présents en nombre pour l'occasion. Tenir un commerce de nos jours en milieu rural n'est pas simple, la longévité ne peut être qu'encouragée. Bravo et bonne continuation.



La section nord de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) présidé par notre concitoyen **Philippe Lanciaux**, ancien principal de collège, mettait à l'ordre une arleusienne, **Nancy Pader**, directrice de l'école maternelle Clémenceau de Lallaing, promue au grade de chevalier dans le prestigieux ordre des Palmes Académiques. La récompense fut remise par M. le Sous-Préfet François Bieuville. L'enseignante en poste de direction depuis 2009 s'est engagée dans de nombreuses actions pour soutenir la scolarisation des moins de trois ans : investissement dans du mobilier adapté, mise en place de structure de motricité, accueil échelonné et partenariat avec les parents pour la diversification des activités dans la classe... En 2018, ses missions sont étendues avec la fusion de la maternelle avec l'élémentaire de secteur, devenant directrice du groupe scolaire Leclerc Clémenceau avec 15 classes. Toujours encline à aider les enfants en difficultés, elle permet l'ouverture en 2021 d'un dispositif d'accueil autisme maternel, une classe avec cinq élèves à troubles autistiques qui sont intégrés dans les classes maternelles grâce à la bienveillance et au professionnalisme de toute l'équipe pédagogique. Suite à une formation aux premiers secours, elle est amenée à mettre en application les gestes de réanimation suite au malaise cardiaque de sa collègue lors d'un conseil des maîtres : elle lui sauve ainsi la vie. En guise de remerciement pour sa conduite et son parcours, l'inspectrice de circonscription la propose au grade de chevalier, ce qui sera validé. Félicitations et bonne continuation auprès des jeunes enfants de Lallaing.

Groupes minoritaires

Une démarche associant la CAF avec la commune a été abordée au CM. Il s'agit de la « Convention Territoriale Globale (CTG). Cette convention couvre la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap, ... La délibération portait sur le lancement de la procédure et autorisons-nous Monsieur le Maire à signer la CTG. Notre position est claire. Si les bénéficiaires sont les habitants d'Arleux, nous sommes d'accord. Nous n'hésiterons pas à nous impliquer, aux moments opportuns, et au fur et à mesure de la mise en place du dossier. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2023.
E. Maquet, B. Merlin, E. Bridoux

L'Avenir d'Arleux Autrement. La crise mondiale complexifie la précarité. La hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires impactent chacun d'entre nous. Dans ce contexte, en Conseil Municipal nous nous battons afin de protéger votre pouvoir d'achat, comme l'obtention de la cantine à 1 euro ou en incitant à une utilisation d'énergies plus économes pour les finances communales. Nos propositions dérangent Monsieur Le Maire mais pour nous le débat c'est la démocratie. Pour Mr Le Maire, le Conseil Municipal n'est pas un lieu de débats, mais un lieu de validation pour être en conformité avec la loi, c'est dommage. Nous vous souhaitons une bonne année 2023
Coquelle.G-Lefebvre.S-Beauchamp.C

AGENDA



Mercredi 11 janvier

Ramassage des verres à domicile

Samedi 14 janvier, 17 heures

Assemblée générale des Amis du Parcours, salle des fêtes

Dimanche 15 janvier

- Assemblée générale de l'Asla au moulin
- Assemblée du MCVDS en la salle des fêtes

Samedi 21 janvier, 17 heures

Vœux de la municipalité en la salle des fêtes

Dimanche 22 janvier, 16 heures

Comédie en patois et en français "Claudette par chi, Claudette par là" en la salle des fêtes, entrée payante (5€)

Le patois acide et authentique de Claudette partagera la vedette avec la voix chaude du violoncelle d'Aurélie De Bakker. Par-chi par-là, Claudette, emmerdeuse au grand cœur, vous mènera à sa leçon d'auto-école, au magasin bio, chez son dentiste... Vous l'entendrez maudire les injustices, l'absurdité de la guerre, tacler Johnny Boon, et bien sûr Roger, s'n homme...



Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'isolement des publics fragiles et vulnérables, le Département du Nord a lancé un appel à projets pour mettre en place des ateliers de découverte sports et bien être. Le CCAS de la commune a candidaté et a été retenu ; une première séance s'est ainsi tenue sous la direction de l'association **Siel Bleu** en la maison pour tous **Françoise Dolto**.

Si vous êtes intéressé(e), contactez dès à présent l'accueil de la mairie pour vous faire connaître ; la date de la prochaine séance vous sera communiquée en retour.

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

En période de grand froid

Le grand froid demande à notre corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon corps fait plus de travail qu'à l'ordinaire pour se réchauffer. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir douloureuses et engourdis, je risque l'insuffisance.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardiaques.

Quand je suis en moi-même suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température :

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps les plus à risque : tête, cou, mains et pieds.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, j'ai un sous-vêtement imperméable.
- Je mets des chaussures chaudes pour éviter les chutes sur un sol givré.
- Je mets de la laine sur le bas du corps et je ne bois pas d'alcool car cela me refroidit plus.

Je suis prudent et je prends mes distances.

Je évite les efforts physiques, surtout s'ils :

- se font dans le vent, le froid ou la neige, sans protection adéquate.
- me font marcher sur la neige.
- me font marcher sur le givre.
- me font marcher sur le verglas.
- me font marcher sur la glace.
- me font marcher sur le sol mouillé.

Je chauffe ma maison avec le chauffage et en l'absence de la source d'énergie.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 112.

Sanité publique France

On parle de grand froid quand les températures sont nettement inférieures aux normales saisonnières, sur une période d'au moins deux jours. Cela peut constituer un véritable danger pour la santé et affecter gravement la vie quotidienne, tout particulièrement chez les plus fragiles. En cas de vague de froid, votre Centre Communal d'Action Sociale pourra vous appeler pour s'assurer que vous n'avez pas besoin d'aide, vous conseiller sur les dispositions et les bons réflexes à adopter. L'inscription à ce service est basée sur le volontariat et peut être faite par la personne elle-même ou par un tiers (famille, voisin, aidant...). Pour s'inscrire : **03 27 94 37 30 ou e.ansart@arieux.com**

Par temps froid, attention au **monoxyde de carbone**, ce dangereux gaz qui ne sent rien, ne se voit pas et peut être mortel. Les premiers symptômes de l'intoxication sont les seuls signaux d'alarme : maux de tête, vision floue, malaises légers, palpitations... Voici des précautions qui permettent d'éviter ces intoxications :

- entretien des appareils de chauffage;
- utilisation des braseros, barbecues et groupes électrogènes uniquement en extérieur;
- aération au moins dix minutes par jour de sa maison.

En cas d'accident :

- aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- arrêter tous les appareils à combustion
- quitter les locaux
- appeler les secours (sapeurs-pompiers : 18 / SAMU : 15 / numéro unique d'urgence : 112)
- ne plus utiliser les appareils à combustion avant le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.